tdg.ch

Au lendemain de l’élection: Le casse-tête de la répartition des départements au Conseil d’Etat

Marc Bretton, Rachad Armanios

9–11 minutes

La période d’interrègne qui s’ouvre se déroulera jusqu’au discours de Saint-Pierre prévu le 31 mai. Où mettre Pierre Maudet? Cette question sera l’une des nombreuses à résoudre par le nouveau gouvernement.

Publié aujourd’hui à 05h15

Ambiance, dimanche à l'Hôtel de Ville lors du second tour des élections du Conseil d'État genevois.

MAGALI GIRARDIN

À peine l'élection terminée dimanche, les négociations entre les membres du Conseil d'État élu débutent. Plusieurs questions sont sur la table: qui prendra la tête de quel département? Quelle en sera la composition exacte? Qui sera membre de la dizaine de délégations thématiques habituellement mises sur pied? Quels thèmes seront mis en avant dans le discours de Saint-Pierre? Suivant les circonstances, certains sujets ne soulèvent guère de débat: ainsi, la chancelière Michèle Righetti devrait être confirmée. En revanche, d'autres sujets peuvent être difficiles à résoudre, comme la place laissée à Pierre Maudet.

Cette période, qui donne le ton du début de législature, est délicate. Bien menée, elle peut donner vie au gouvernement. Ratée, elle entravera immédiatement son action.

Dimanche, Antonio Hodgers souhaitait que «règne une bonne ambiance durant la distribution. Nous sommes sept, nous avons sept légitimités égales et chacun doit en quelque sorte trouver département à son pied.» Une remarque importante, puisque c'est lui, en tant que doyen de fonction, qui mènera les discussions.

Les anciens ont la priorité

L'organisation de la période entre l'élection et la prestation de serment du Conseil d'État est décrite à l'article 34 du «Règlement pour l'organisation du Conseil d'État de la République et Canton de Genève».

Son texte prévoit ceci: «1) Les membres du Conseil d'État élu se réunissent à bref délai sous la présidence du doyen de fonction. 2) Ils organisent la répartition des départements et des suppléances. 3) Ils se déterminent sur la désignation du chancelier d'État. 4) Ils préparent les orientations de l'action gouvernementale de la nouvelle législature (discours de Saint-Pierre). 5) La Chancellerie d'État assiste le Conseil d'État nouvellement élu et non encore en fonction, afin qu'il dispose de toutes les facilités pour s'organiser.»

Antonio Hodgers aura la charge d'organiser la discussion avec ses collègues, dont, selon nos sources, la première séance officielle aura lieu mardi.

Et ensuite? Le reste, c'est-à-dire l'essentiel, est déterminé par la coutume et la dynamique que les élus mettront en place. Parmi ces règles non écrites figure la possibilité pour les plus anciens de conserver leurs départements ou d'exposer en premier leurs désirs de réorganisation. L'ordre d'expression débute donc par Antonio Hodgers, élu en 2013, puis passe à Nathalie Fontanet, élue en 2018, et la plus âgée, puis à Thierry Apothéloz, élu en même temps, mais plus jeune. Les quatre nouveaux s'expriment ensuite par ordre d'âge: Anne Hiltpold, Carole-Anne Kast, Pierre Maudet et Delphine Bachmann.

Les élus ont un mois pour s'accorder et tout peut aller vite ou lentement, bien ou mal. Un magistrat nouvellement élu peut être contraint de prendre ce qu'on lui donne. Mais normalement, on tente d'éviter les bras de fer. En 2018, il avait fallu trois semaines au Conseil d'État pour accorder ses violons. À l'issue des tractations, Nathalie Fontanet avait été contrainte de prendre les Finances. Ce n'est pas le seul exemple. En 2009, Isabel Rochat avait contre son gré repris la police, à laquelle elle avait renoncé en 2012 au profit de Pierre Maudet à la suite

d’amicales pressions du PLR.

Qui pour diriger quoi? Plusieurs interlocuteurs se sont prêtés à l’exercice fiction, par définition périlleux, en insistant sur le fait que c’est le collège, seul, qui décide. En outre, des redécoupages de départements sont probables. Quatre sont à prendre: l’Instruction publique; les Infrastructures (transports et mobilité); l’Économie et l’Emploi; et la Sécurité, la Population et la Santé.

Nathalie Fontanet aux Finances

Nathalie Fontanet (PLR) souhaite rempiler aux Finances. Le député PLR Yvan Zweifel émet l’idée que la mieux élue pourrait ajouter l’Économie à son département. Logiquement, la leader, qui représente la majorité de droite, pourrait symboliquement prendre la première présidence pour prononcer le discours de Saint-Pierre. Mais ce n’est pas certain.

Thierry Apothéloz au Social. Et à la Santé?

Thierry Apothéloz (PS) devrait poursuivre son travail à la tête de la Cohésion sociale, qui comprend la culture et les sports. «Il est primordial que ces politiques publiques restent en mains socialistes», commente Thomas Wenger. Selon nos sources, Thierry Apothéloz souhaite réunir le Social et la Santé. «La Santé est un domaine que le PS privilégie, il y a beaucoup à faire pour l’aide à domicile ou les seniors», commente Thomas Wenger. «Le département serait trop grand», réagit Yvan Zweifel. Il faudrait peut-être alors l’amputer des sports et de la culture, que le PS privilégie aussi… Mais ils sont plusieurs à être intéressés par la Santé.

Antonio Hodgers au Territoire

Antonio Hodgers (Les Verts), à la tête du Département du territoire, refuse de dire s'il souhaite y rester. «Je voudrais qu'il conserve l'aménagement et le logement, car il n'a pas démérité, commente Sébastien Desfayes, chef de groupe du Centre au Grand Conseil. Il lui faut cinq ans de plus pour mener à bien les projets entamés avec la volonté de densifier tout en veillant à la qualité de vie et du bâti.» S'il devait lâcher son dicastère, Anne Hiltpold (PLR), avocate-conseil à la Chambre immobilière, serait sur les starting-blocks. Ou Carole-Anne Kast, secrétaire générale du Rassemblement pour une politique sociale du logement.

Anne Hiltpold à la formation?

Anne Hiltpold (PLR) s'est aussi dite intéressée par l'Instruction publique. «La droite a tellement attaqué le DIP qu'elle doit maintenant prendre ses responsabilités», affirme Thomas Wenger. «C'est vrai», convient Yvan Zweifel. L'objectif étant de mettre en adéquation la formation avec le marché de l'emploi afin de réduire le chômage, ajoute-t-il.

Delphine Bachmann à l'Économie?

Delphine Bachmann (Le Centre) ne devrait pas diriger la mobilité, car la politique du Centre, incarnée par Serge Dal Busco, a été au cœur des attaques durant la campagne. Elle a aussi fait des propositions pour l'école et pourrait diriger le DIP. Mais ce n'est pas l'hypothèse la plus crédible. On l'imagine plutôt à l'Économie, elle qui, selon un sondage de la Chambre de commerce, d'industrie et des services, a été désignée

comme la candidate la plus proche des intérêts de l'économie. Infirmière de profession, elle s'est aussi profilée sur la Santé.

Au point que Sébastien Desfayes verrait bien la jeune femme diriger la Santé *et* l'Économie, ressuscitant ainsi le département composé par Pierre-François Unger entre 2005 et 2013. «Elle travaille au comité exécutif d'une clinique privée *(ndlr: La Colline)*, je la verrais d'un mauvais œil à la tête de la Santé», rétorque Thomas Wenger.

Pierre Maudet à la mobilité?

De l'avis général, il serait impensable que Pierre Maudet (Libertés et justice sociale, LJS) reprenne les rênes de la Sécurité, comme en convient Laurent Seydoux, député LJS. Pour Yvan Zweifel comme Thomas Wenger, même si le peuple, lui, a passé l'éponge, il n'est pas possible que les policiers prêtent serment en promettant de faire respecter la loi face à un magistrat qui va être condamné par la justice. Autre facteur de blocage: «Nombre de policiers vouent une haine farouche à Pierre Maudet», constate Yvan Zweifel.

De même, pour Thomas Wenger, Pierre Maudet ne peut diriger à nouveau l'Économie, en raison de la crise RH provoquée par son management en 2020. Laurent Seydoux n'est pas d'accord: «Il a reconnu qu'il devrait revoir son management. Or c'est à la tête de l'Économie qu'il serait le plus à l'aise et le plus performant.» Selon le député, la Santé peut aussi intéresser Pierre Maudet, en résonance avec la proposition d'une caisse cantonale publique. Et pourquoi pas le DIP, «pour y réparer les dégâts»… À noter que légalement, rien n'empêcherait l'élu de récupérer ses anciens maroquins.

Mais nos autres interlocuteurs le veulent à la mobilité, département, avec la Sécurité, où les magistrats se cassent les dents. «Le peuple pense que Pierre Maudet est un génie qui peut tout régler, alors qu'il fasse preuve de ses compétences», commente Yvan Zweifel. Sébastien Desfayes: «Son talent en communication et pour mettre les gens autour d'une table serait très utile dans ce dossier compliqué.»

Carole-Anne Kast à la Sécurité?

Quant à Carole-Anne Kast (PS), Yvan Zweifel et Sébastien Desfayes ne manquent pas d'éloge pour lui dresser le costume périlleux de cheffe de la Sécurité. Une femme à poigne, avec une ligne claire, qui a eu sous son dicastère à Onex la police municipale. Pour Thomas Wenger, elle aurait les épaules, sans compter qu'il s'agit de défendre une politique plus digne concernant les prisons ou l'asile, selon lui. Mais la marge de manœuvre est faible, attention donc aux «faux espoirs», prévient-il. Raison pour laquelle «la Sécurité n'est pas un domaine de prédilection du Parti socialiste».

Marc Bretton est journaliste à la Tribune de Genève. Il a travaillé au sein de la rubrique nationale et suit les questions politiques et économiques pour la rubrique genevoise depuis 2004.
Rachad Armanios est journaliste à la rubrique genevoise depuis août 2022 et couvre en particulier la politique cantonale.